

Direction Affaires Juridiques et Citoyenne, service Commande Publique

Objet | Travaux pour la création d'un complexe footballistique au parc du Loret à Cenon
AVENANTS n° 2 aux marchés : 202123TVX

Monsieur Jean-François Egron, Maire de CENON,

Vu, la délégation de pouvoirs accordée par délibération 2020-19 du Conseil Municipal du 28 mai 2020, en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la nécessité de passer des avenants pour acter des nouvelles modifications en cours d'exécution dues aux évolutions du projet et à des ajustements techniques suite aux avis du contrôleur technique,

Vu les décisions du Maire n°2021-81 du 19 juillet 2021 et n°2021-92 du 04 octobre 2021 attribuant les marchés de travaux et la décision n°2022-55 du 24 mars 2022 pour la passation d'avenants,

Vu, l'arrêté de délégation n°2022-564 à M. Michaël DAVID, 1^{er} adjoint au Maire ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 27 juin 2022

DECIDE

Article 1^{er}

De signer les avenants dans les conditions suivantes : Les marchés ci-après sont modifiés- comme suit :

Lot	Avt n°	Désignation lot	Entreprise Titulaire	N° Marché	Montant initial HT du marché et montant suite à avenants précédents	Montant de l'avenant HT	Nouveau Montant du marché	Ecart en %
2	3	Sols sportifs – Mobilier – Clôtures – Pare ballons	ART DAN	202123TVX2	1 297 702.65€ Porté à 1 318 720.15€	- 10 875.28€	1 307 844.87€	+0.78%
4	2	Charpente Métallique	TEOPOLITUB	202123TVX4	165 382.44€ porté à 218 000.55€	468.00€	218 468.55€	+32.10%
5	2	Couverture	TEOPOLITUB	202123TVX5	151 294.01€ Porté à 146 435.31€	748.00€	147 183.31€	-2.72%
6	1	Etanchéité	PBE	202123TVX6	60 709.11€	2 200.00€	62 909.11€	+3.62 %
9	1	Serrurerie & Sièges de tribunes	TROISEL	202123TVX9	104 950.07€	- 10 822.59€	94 127.48€	-10.31%
10	2	Cloisons sèches	PLAC OCEAN	202123TVX10	119 737.58€ porté à 125 534.42€	6 266.96€	131 801.38€	+10.08%
11	2	Menuiserie intérieure bois	ATELIER AND CO	202127TVX3	133 987.00€ porté à 132 294.20€	- 665.19€	131 629.01€	-1.76%
12	1	Carrelage Faiènces	VINET	202123TVX12	102 000.00€	667.50€	102 667.50€	+0.65%
13	1	Peinture – Revêtement de sols	L.T.B	202123TVX13	48 200.00€	8 242.00€	56 442.00€	17.10%
15	2	Electricité CF-cf	STECO	202123TVX15	414 333.63€ porté à 429 979.83€	13 251.15€	443 230.98€	+6.97%
16	1	CVC-Plomberie	BOBION&JOANIN	202123TVX16	371 131.32€	11 928.91€	383 060.23€	+3.21%

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 2

La commission d'appel d'offres, réunie le 27 juin 2022 a émis un avis favorable à la passation des avenants.

Article 3

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine réunion.

Fait à Cenon, le 18 juillet 2022

Michaël DAVID
1^{er} adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20220718-2022-84-DM-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022

Publication : 18/07/2022

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

N° de feuillet